

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 22 juin 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DUMEZ, Maire.

Présents : Mmes GEFFRAY Annick, HEYDENS Eddie, LASKA Sandrine, LATAPIE Laurence, LE BOITEUX Marie-Pierre et MM BOUCHER Philippe, BOURGOIN Jean-Luc, DURAND Philippe, LENTIER Rémi.

Absent excusé : M. LAROZA Philippe.

Absent : Néant

Date de la convocation : 15 juin 2020

Vu la circulaire du 15 mai 2020 et l'art. L 2121-18 du CGCT, M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la séance se déroule à huis clos en raison de la situation sanitaire. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de se réunir à huis clos.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 4 JUIN 2020 :**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la réunion du 4 juin 2020.

- **DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. DURAND Philippe a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art L 2121-15 du CGCT).

- **MAISON MULTI-ACTIVITES :**

➤ **Délibération 2020/04/01 : Attribution du marché – Tranche 1 et 2 :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la décision du Maire n°2020-05 en date du 27 avril 2020 portant engagement du marché de restructuration d'un bâtiment en Salle Multi-Activités et engagement de la procédure de consultation pour la réalisation de ces travaux,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par l'architecte Frédéric VINCENDON,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

• **Attribue :**

○ Tranche 1 :

- Lot 1 : démolitions, gros-œuvre, carrelage, VRD - à l'entreprise TAFFINEAU pour la somme de 66 480.52 € HT,
- Lot 2 : charpente, couverture – à l'entreprise VAZ pour la somme de 25 499.14€ HT,
- Lot 3 : doublages, cloisonnements – à l'entreprise SCOBAT SARL pour la somme de 8 080.64 € HT,
- Lot 4 : menuiseries extérieures et intérieures – à l'entreprise ALAIN OLIVIER pour la somme de 15 961.32 € HT,
- Lot 5 : peinture – à l'entreprise DELAGNEAU pour la somme de 5 021.76 € HT,
- Lot 6 : plomberie – à l'entreprise DOMELEC pour la somme de 8 861.00 € HT,
- Lot 7 : électricité – à l'entreprise DOMELEC pour la somme de 10 313.00 € HT,

○ Tranche 2 :

- Lot 8 : démolitions, gros-œuvre, VRD – à l'entreprise TAFFINEAU pour la somme de 28 516.00 € HT,
- Lot 9 : charpente, couverture – à l'entreprise VAZ pour la somme de 26 310.94 € HT,

- **Autorise** M. le Maire à signer tous les actes et documents relatifs au marché, et à notifier le rejet des offres des candidats non retenus.

➤ **Délibération 2020/04/02 : Demande de subvention DETR – Tranche 2 :**

Vu la décision du Maire n°2020-06 en date du 11 mai 2020 portant demande de subvention au titre de la DETR 2020 pour le réaménagement et la restructuration d'un espace de la ruralité – Tranche 2 – Réhabilitation extérieure du bâtiment accueillant la maison multi-activités,

Vu le courrier de la Préfecture en date du 8 juin 2020 demandant une délibération du nouveau Conseil Municipal,

M. le Maire présente le dossier de demande de subvention qui a été établi pour le réaménagement et la restructuration d'un espace de la ruralité – Tranche 2 – Réhabilitation extérieure du bâtiment accueillant la maison multi-activités,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour la réalisation de ce projet,
- précise que l'estimatif établi par M. Frédéric VINCENDON, architecte, pour la somme de 64 310 € HT sera pris comme estimatif pour l'élaboration du plan de financement et l'inscription au budget.
- confirme la demande de subvention au titre de la DETR 2020,
- confirme que le plan de financement est établi comme suit :
 - DETR 2020 : 40 % = 25 724 €,
 - Autofinancement / Emprunt = 38 586 €,
- précise que la dépense sera inscrite au budget 2020,
- charge M. le Maire de réaliser les démarches nécessaires et l'autorise à signer tous les documents utiles.

- **Délibération 2020/04/03 : PROPOSITION POUR LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) :**

Vu le Code Général des Impôts et, notamment, les dispositions de l'article 1650,

Vu le courrier en date du 2 juin 2020 de la DRFIP portant demande de renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020,

Monsieur le Maire explique que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Le Conseil Municipal doit proposer 24 personnes. La nomination des commissaires s'effectue par le directeur départemental des finances publiques.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes :

	Nom	Adresse
1	GEFFRAY Annick	17 rue de l'Eglise – 89110 Sommeçaise
2	BOURGOIN Jean-Luc	39 rue des Merles – 89110 Sommeçaise
3	BOUCHER Philippe	10 impasse des Bouviers – 89110 Sommeçaise
4	HEYDENS Eddie	19 Grande Rue – 89110 Sommeçaise
5	LAROZA Philippe	5 rue de l'Eglise – 89110 Sommeçaise
6	LASKA Sandrine	91 allée des Genets – La Brionnerie – 89110 Sommeçaise
7	LATAPIE Laurence	10 impasse des Petits Bons – 89110 Sommeçaise
8	LE BOITEUX Marie-Pierre	45 rue des Merles – 89110 Sommeçaise
9	LENTIER Rémi	18 rue des Merles – 89110 Sommeçaise
10	VIRLOUVET Annick	Moulin de Chasserat – 89110 Sommeçaise
11	DIDIER Catherine	165 allée des Pâquerettes – La Brionnerie – 89110 Sommeçaise
12	GEFFRAY Jean	17 rue de l'Eglise – 89110 Sommeçaise
13	BOURGOIN Sylvie	39 rue des Merles – 89110 Sommeçaise
14	LATAPIE Severin	10 impasse des Petits Bons – 89110 Sommeçaise
15	HERARD Pascal	45 rue des Merles – 89110 Sommeçaise
16	VIRLOUVET Nathalie	3 rue du Centenaire – 89110 Sommeçaise
17	GUETTARD Alain	27 allée des Jonquilles – La Brionnerie – 89110 Sommeçaise

18	FOURNIER-HIRZEL Madeleine	70 rue de Chantereine – 89110 Sommecaise
19	BEAUFILS Jacqueline	11 Grande Rue – 89110 Sommecaise
20	DUBOIS Jean-Claude	2 Grande Rue – 89110 Sommecaise
21	LERICHE Micheline	13 rue de l'Eglise – 89110 Sommecaise
22	CAZANOU Marc	133 allée des Genets – La Brionnerie – 89110 Sommecaise
23	GUETTARD Germaine	27 allée des Jonquilles – La Brionnerie – 89110 Sommecaise
24	LALU Jean-Claude	14 La Brimballerie – 89110 Sommecaise

- **Délibération 2020/04/04 : COMPOSITION DE LA COMMISSION DE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE :**

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) et à la création de la commission de contrôle de la liste électorale,

Suite aux élections municipales 2020,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal nomme ses représentants au sein de cette commission, à savoir :

- Titulaire : Mme Laurence LATAPIE,
- Suppléant : Mme Eddie HEYDENS.

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Décorations de Noël : M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de constituer un groupe de travail afin de réaliser un inventaire des décorations de Noël et de tester des guirlandes.
- ✓ Achat de matériel : M. le Maire rappelle que la commune ne possède plus aucun matériel suite aux différents cambriolages dont elle a été victime. Une liste du matériel à racheter est en cours de réalisation et des devis seront ensuite demandés. M. le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir afin que ces futurs achats soient les plus pertinents possible.
- ✓ Elagage : Suite à des problèmes d'éclairage public dus à des branches d'arbres, M. le Maire demande à M. BOURGOIN d'effectuer un inventaire des emplacements où il est nécessaire de réaliser un élagage des arbres débordant sur la voie publique afin d'envoyer des courriers aux propriétaires concernés.
- ✓ Site internet : M. le Maire informe le Conseil que le passage de témoin a été fait ce matin entre Mme Madeleine FOURNIER-HIRZEL et Mme Marie LE BOITEUX pour la gestion du site internet de la commune. Une réflexion va également être menée afin de faire migrer le site vers un nouvel hébergeur.
- ✓ Bornes incendie : M. Jean-Luc BOURGOIN signale que les abords des bornes incendie ont besoin d'être nettoyés. M. le Maire enverra l'employé communal le faire.
- ✓ La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 14 septembre 2020 à 18 heures.

Séance levée à 20h10.

Le Maire,




La secrétaire,

